

**PROCES-VERBAL**  
**De la réunion du Conseil Municipal**  
**Du Lundi 4 Juillet 2022 à 20h00**

Par convocations individuelles adressées le 29 Juin 2022 aux Conseillers Municipaux, le Conseil Municipal a été invité à se réunir en séance ordinaire le 4 Juillet 2022.

L'an deux mille vingt et un, le quatre Juillet à 20 heures, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur MORA Bruno, Maire.

**Présents :** Mesdames, Messieurs Bruno Mora, Sylvain Lheullier, Fabienne Turon-Labar, Maud Marini, Joël Colleau, Hyacinthe Garcia, Jean-Paul Ascon, Bruno De Arcangelis et Thierry Duclos

**Absents :** Monsieur Bernard Domingues,

Absents excusés : Christelle Le Goff, Stéphanie Fischer et Mathieu Courtade

Monsieur Colleau Joël est nommé secrétaire de séance.

**ORDRE DU JOUR :**

1. Approbation du compte rendu du 7 Juin 2022
2. Délibération amende de police (panneaux de signalisation)
3. Délibération Tostat en Fleur (fonds pour fleurissement du village)
4. Arrêté pour chemin forestier (panneaux)
5. PCS (proposition)
  
6. Questions diverses :
  - Cimetière

**1) Approbation du compte rendu du 7 Juin 2022 :**

Suite à l'envoi du compte rendu joint à la convocation, Monsieur le Maire demande aux conseillers leurs observations.

Les membres du conseil municipal n'ayant pas d'observations à formuler sur le compte rendu du conseil municipal du 7 Juin 2022, Monsieur le Maire informe que celui-ci est approuvé à l'unanimité.

9 Pour, 0 Contre et 0 Abstention.

**2) Délibération pour amende de police (panneaux de signalisation) :**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la commission de la voirie doit se réunir pour faire un point sur les panneaux de signalisation manquants ou à changer sur la Commune. Après discussion la priorité des accès, sont les suivants :

- le virage de la route d'Escondeaux,
- au niveau du Chemin du Bois,
- au niveau de la rue du Pic du Midi
- au niveau de la Valentine (forêt)

Lors de cette réunion, les membres de la commission vont se déplacer dans le village pour repérer les points stratégiques sur lesquels sera installé le radar pédagogique que la Commune a acheté en 2021.

Le vote est effectué à main levée

0 Abstention

0 Contre

9 Pour

La délibération pour l'amende de police est approuvée à l'unanimité.

### **3) Délibération Tostat en Fleur (fonds pour fleurissement du village) :**

Monsieur le Maire laisse la parole à Monsieur Garcia Hyacinthe, présent à l'Assemblée Générale de Tostat en fleur le 24 Mai 2022 pour informer le Conseil Municipal de l'intention de dissoudre cette association et de verser le solde du compte à la Commune. Néanmoins, les membres souhaitent que cette somme serve uniquement à embellir et fleurir la Commune. Monsieur Garcia propose le projet de planter un olivier et des fleurs autour du puits de dispersion et de mettre un banc côté Est avec une jardinière pour le fleurir. D'autres propositions de projets sont les bienvenus

Le vote est effectué à main levée

0 Abstention

0 Contre

9 Pour

La délibération Tostat en Fleur est approuvée à l'unanimité.

### **4) Arrêté pour chemin forestier (panneaux) :**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le dépôt sauvage à la Valentine datant du 27 Décembre 2021 doit être sécurisé. Pour cela, il est prévu de règlementer l'accès à ce chemin forestier et d'implanter les panneaux relatifs à la qualification de la voie.

Monsieur le maire propose de voter à main levée

0 Abstention

0 Contre

9 Pour

L'arrêté pour le chemin forestier est approuvé à l'unanimité.

### **5) PCS (proposition) :**

Monsieur le Maire laisse la parole à Monsieur GARCIA Hyacinthe pour donner des informations complémentaires concernant le Plan Communal de Sauvegarde (PCS). A la convocation a été joint la composition de la Cellule de gestion de Crise complétée par des noms de conseillers en fonction des postes recensés. Cette fiche schématise les postes importants et le rôle des conseillers (voir PCS à la Mairie). Elle est obligatoire. Pour informer les conseillers, des fiches leur seront remis pour connaître les démarches à suivre.

Monsieur le maire propose de voter à main levée

0 Abstention

0 Contre

9 Pour

La composition de la Cellule de gestion de Crise présentée pour le PCS est approuvée à l'unanimité.

**6) Questions diverses :**

- Cimetière : travaux de réaménagement seront entrepris cette année
- Prévoir une réunion avec les membres des A.S.A., les agriculteurs, le SMAA, etc...

Monsieur le Maire clôt les débats, remercie les conseillers municipaux et lève la séance à 22 heures 48.

Monsieur Le Maire,

Bruno MORA

Signature des Conseillers Municipaux

| NOM ET PRENOM DU OU DE LA CONSEIL (LERE) | SIGNATURE |
|--|-----------|
| FISCHER Stéphanie                        |           |
| LHEUILLIER Sylvain                       |           |
| ASCON Jean-Paul                          |           |
| COLLEAU Joël                             |           |
| COURTADE Mathieu                         |           |
| DE ARCANGELIS Bruno                      |           |
| DOMINGUES Bernard                        |           |
| DUCLOS Thierry                           |           |
| GARCIA Hyacinthe                         |           |
| LE GOFF MARCOS Christelle                |           |
| MARINI Maud                              |           |
| TURON LABAR Fabienne                     |           |